

Envoyé en préfecture le 15/07/2020

Reçu en préfecture le 15/07/2020

Affiché le **21 JUIL. 2020**

ID : 035-213500804-20200710-D2007001-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE RENNES
CANTON DE LE RHEU



La Commune à Vivre

VILLE DE CINTRÉ

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 10 JUILLET 2020

Nombre de conseillers en exercice :	19	Date de convocation :	6 juillet 2020
Présents :	16	Date d'affichage :	16 juillet 2020
Votants :	17		

L'an deux mil vingt, le **DIX JUILLET**, à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la Grange, en séance ordinaire, sous la présidence de Jacques **RUELLO**, Maire.

Étaient présents : Alexandra **BIDEAU**, Julie **BOCHEL**, Agnès **BREGENT**, Anton **BUREL**, Amélie **CHAUVIN**, Gwennaél **DANION**, Yannick **FOLGOAS**, Christian **GAUTIER**, Béatrice **LAMBERT**, Denis **LEMARCHAND**, Christophe **LOYEAU**, Valérie **ROCHEFORT**, Dominique **TRAON**, Christophe **VALY**, Philippe **VAUGON**.

Étaient absentes : Christine **GEORGES**, Murielle **POISSENOT**.

Était absente excusée : Sylvie **GARDANS** qui donne procuration à Jacques **RUELLO**.

Amélie **CHAUVIN** est élue secrétaire de séance.

OBJET : D/20/07/001 – Tenue de la séance à huis clos

Comme l'autorise le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 2121-18, Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal que la séance se déroule à huis clos en raison de la crise sanitaire liée au Covid-19 et que la retransmission en direct des débats ne peut être techniquement réalisée.

Monsieur le Maire soumet le huis clos au vote.

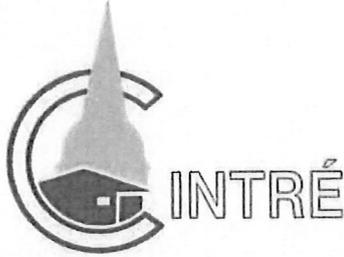
Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, qu'il se réunit à huis clos.

Pour copie conforme,
Le registre dûment signé,

Pour le Maire,
La 1^{ère} adjointe

Agnès BREGENT





La Commune à Vivre

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE RENNES
CANTON DE LE RHEU

VILLE DE CINTRÉ

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 10 JUILLET 2020

Nombre de conseillers en exercice :	19	Date de convocation :	6 juillet 2020
Présents :	16	Date d'affichage :	16 juillet 2020
Votants :	17		

L'an deux mil vingt, le **DIX JUILLET**, à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la Grange, en séance ordinaire, sous la présidence de Jacques **RUELLO**, Maire.

Étaient présents : Alexandra **BIDEAU**, Julie **BOCHEL**, Agnès **BREGENT**, Anton **BUREL**, Amélie **CHAUVIN**, Gwennaél **DANION**, Yannick **FOLGOAS**, Christian **GAUTIER**, Béatrice **LAMBERT**, Denis **LEMARCHAND**, Christophe **LOYEAU**, Valérie **ROCHFORT**, Dominique **TRAON**, Christophe **VALY**, Philippe **VAUGON**.

Étaient absentes : Christine **GEORGES**, Murielle **POISSENOT**.

Était absente excusée : Sylvie **GARDANS** qui donne procuration à Jacques **RUELLO**.

Amélie **CHAUVIN** est élue secrétaire de séance.

OBJET : D/20/07/002 – Désignation du secrétaire de séance

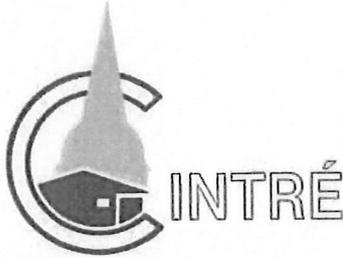
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, désigne Amélie **CHAUVIN** en qualité de secrétaire de séance.

Pour copie conforme,
Le registre dûment signé,

Pour le Maire,
La 1^{ère} adjointe

Agnès BREGENT

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE RENNES
CANTON DE LE RHEU



La Commune à Vivre

VILLE DE CINTRÉ

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 10 JUILLET 2020

Nombre de conseillers en exercice :	19	Date de convocation :	6 juillet 2020
Présents :	16	Date d'affichage :	16 juillet 2020
Votants :	17		

L'an deux mil vingt, le **DIX JUILLET**, à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la Grange, en séance ordinaire, sous la présidence de Jacques **RUELLO**, Maire.

Étaient présents : Alexandra **BIDEAU**, Julie **BOCHEL**, Agnès **BREGENT**, Anton **BUREL**, Amélie **CHAUVIN**, Gwennaél **DANION**, Yannick **FOLGOAS**, Christian **GAUTIER**, Béatrice **LAMBERT**, Denis **LEMARCHAND**, Christophe **LOYEAU**, Valérie **ROCHEFORT**, Dominique **TRAON**, Christophe **VALY**, Philippe **VAUGON**.

Étaient absentes : Christine **GEORGES**, Murielle **POISSENOT**.

Était absente excusée : Sylvie **GARDANS** qui donne procuration à Jacques **RUELLO**.

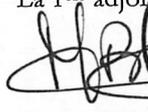
Amélie **CHAUVIN** est élue secrétaire de séance.

OBJET : D/20/07/003 – Adoption du procès-verbal de la réunion du 9 juin 2020

Le procès-verbal de la réunion d'installation du Conseil Municipal du 9 juin 2020 est adopté à l'unanimité.

Pour copie conforme,
Le registre dûment signé,

Pour le Maire
La 1^{ère} adjointe




Agnès **BREGENT**

Envoyé en préfecture le 15/07/2020

Reçu en préfecture le 15/07/2020

Affiché le **21 JUIL. 2020**

ID : 035-213500804-20200710-D2007004-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE RENNES
CANTON DE LE RHEU



La Commune à Vivre

VILLE DE CINTRÉ

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 10 JUILLET 2020

Nombre de conseillers en exercice :	19	Date de convocation :	6 juillet 2020
Présents :	16	Date d'affichage :	16 juillet 2020
Votants :	17		

L'an deux mil vingt, le **DIX JUILLET**, à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la Grange, en séance ordinaire, sous la présidence de Jacques **RUELLO**, Maire.

Étaient présents : Alexandra **BIDEAU**, Julie **BOCHEL**, Agnès **BREGENT**, Anton **BUREL**, Amélie **CHAUVIN**, Gwennaél **DANION**, Yannick **FOLGOAS**, Christian **GAUTIER**, Béatrice **LAMBERT**, Denis **LEMARCHAND**, Christophe **LOYEAU**, Valérie **ROCHEFORT**, Dominique **TRAON**, Christophe **VALY**, Philippe **VAUGON**.

Étaient absentes : Christine **GEORGES**, Murielle **POISSENOT**.

Était absente excusée : Sylvie **GARDANS** qui donne procuration à Jacques **RUELLO**.

Amélie **CHAUVIN** est élue secrétaire de séance.

OBJET : D/20/07/004 – Fournitures scolaires – Année 2020 – Modification de la participation de la commune

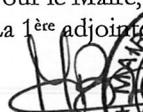
Gwennaél **DANION**, Adjoint aux finances, expose à l'assemblée que lors de l'établissement du budget primitif 2020, une participation aux fournitures scolaires des élèves Cintréens a été votée, déduite de 30 % par rapport à l'an passé la commune étant adhérente du groupement de commandes Regate et de ce fait bénéficie de 35 % de réduction.

Or, les écoles bénéficiaient déjà d'une réduction les années passées et la somme allouée ne correspond pas aux besoins de chaque classe. Il est donc proposé d'augmenter la participation de la commune pour les deux écoles (publique et privée).

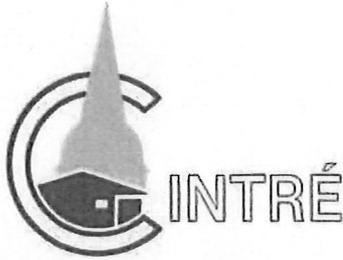
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide de porter à la participation de la commune à l'acquisition des fournitures scolaires pour l'année 2020 à 8 576 € pour le groupe scolaire « Arc en Ciel » et à 2 632 € pour l'école « Saint-Joseph ».

Pour copie conforme,
Le registre dûment signé,

Pour le Maire,
La 1^{ère} adjointe



Agnès **BREGENT**



La Commune à Vivre

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE RENNES
CANTON DE LE RHEU

VILLE DE CINTRÉ

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 10 JUILLET 2020

Nombre de conseillers en exercice :	19	Date de convocation :	6 juillet 2020
Présents :	16	Date d'affichage :	16 juillet 2020
Votants :	17		

L'an deux mil vingt, le **DIX JUILLET**, à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la Grange, en séance ordinaire, sous la présidence de Jacques **RUELLO**, Maire.

Étaient présents : Alexandra **BIDEAU**, Julie **BOCHEL**, Agnès **BREGENT**, Anton **BUREL**, Amélie **CHAUVIN**, Gwennaël **DANION**, Yannick **FOLGOAS**, Christian **GAUTIER**, Béatrice **LAMBERT**, Denis **LEMARCHAND**, Christophe **LOYEAU**, Valérie **ROCHEFORT**, Dominique **TRAON**, Christophe **VALY**, Philippe **VAUGON**.

Étaient absentes : Christine **GEORGES**, Murielle **POISSENOT**.

Était absente excusée : Sylvie **GARDANS** qui donne procuration à Jacques **RUELLO**.

Amélie **CHAUVIN** est élue secrétaire de séance.

OBJET : D/20/07/005 – Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTA2015957J relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement des électeurs sénatoriaux,

1- Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de : Mme Agnès **BREGENT**, MM. Philippe **VAUGON**, Gwennaël **DANION**, Anton **BUREL**.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

2 - La liste déposée et enregistrée :

La liste A est composée par Jacques **RUELLO**, titulaire - Agnès **BREGENT**, titulaire - Dominique **TRAON**, titulaire - Valérie **ROCHEFORT**, titulaire - Gwennaël **DANION**, titulaire - Philippe **VAUGON**, suppléant - Julie **BOCHEL**, suppléante - Christophe **LOYEAU**, suppléant.

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement de la candidature, il est procédé au vote.

3 - Élection des délégués titulaires

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 16
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 16

A obtenu :

- liste A : 16 voix

Le quotient applicable est : $16/5 = 3,20$

Ainsi 5 sièges ont été attribués.

Monsieur le Maire proclame les résultats définitifs :

Liste A : 5 sièges

Élection des délégués suppléants

A obtenu :

- liste A : 16 voix

Le quotient applicable est : $16/3 = 5,33$

Ainsi 3 sièges ont été attribués.

Monsieur le Maire proclame les résultats définitifs :

Liste A : 3 sièges

Pour copie conforme,
Le registre dûment signé,

Pour le Maire,
La 1^{ère} adjointe,

Agnès B. R. 

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE RENNES
CANTON DE LE RHEU



La Commune à Vivre

VILLE DE CINTRÉ

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 10 JUILLET 2020

Nombre de conseillers en exercice :	19	Date de convocation :	6 juillet 2020
Présents :	16	Date d'affichage :	16 juillet 2020
Votants :	17		

L'an deux mil vingt, le **DIX JUILLET**, à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la Grange, en séance ordinaire, sous la présidence de Jacques **RUELLO**, Maire.

Étaient présents : Alexandra **BIDEAU**, Julie **BOCHEL**, Agnès **BREGENT**, Anton **BUREL**, Amélie **CHAUVIN**, Gwennaél **DANION**, Yannick **FOLGOAS**, Christian **GAUTIER**, Béatrice **LAMBERT**, Denis **LEMARCHAND**, Christophe **LOYEAU**, Valérie **ROCHFORT**, Dominique **TRAON**, Christophe **VALY**, Philippe **VAUGON**.

Étaient absentes : Christine **GEORGES**, Murielle **POISSENOT**.

Était absente excusée : Sylvie **GARDANS** qui donne procuration à Jacques **RUELLO**.

Amélie **CHAUVIN** est élue secrétaire de séance.

OBJET : : D/20/07/06 – Information au conseil municipal au titre de la délégation du conseil municipal au Maire suivant l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par Monsieur le Maire du 9 juin au 3 juillet 2020.

- Le 9 juin décide l'acquisition de fournitures scolaires pour l'école St Joseph auprès de la société Livréval pour un montant de 40,80 € TTC.
- Le 11 juin décide l'acquisition de matériau pour la rénovation du sol d'une classe de l'école publique auprès de la société St Maclou pour un montant de 2 048,09 € TTC.
- Le 11 juin décide la création de dix adresses mail supplémentaires auprès de la société Intranet Pro pour un montant annuel de 216 € TTC.
- Le 24 juin décide le changement de deux pneus du tracteur Carraro auprès de la société Blanchard pour un montant de 840 € TTC.
- Le 24 juin décide l'acquisition de produits d'entretien auprès de la société PLG pour un montant de 432,47 € TTC.
- Le 24 juin décide l'acquisition de produits d'entretien auprès de la société Lyreco pour un montant de 32,76 € TTC.
- Le 25 juin décide de procéder à la révision de la tondeuse portée debout auprès de la société Jardiman pour un montant de 65,12 € TTC.

Envoyé en préfecture le 16/07/2020

Reçu en préfecture le 16/07/2020

Affiché le **21 JUIL. 2020**

ID : 035-213500804-20200710-D2007006-DE

- Le 29 juin décide l'acquisition de petit matériel pour le service technique auprès de la société Espace
Emeraude pour un montant de 129,54 € TTC.

- Le 3 juillet décide les transferts de crédits suivants

Section d'investissement :

Article 020 : - 195 €

Article 2041412 : + 195 €

Pour copie conforme,
Le registre dûment signé,

Pour le Maire,
La 1^{ère} adjointe,

Agnès
